



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire

CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité :

MARCK

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	Lotissement *	ZAC *	Budget CCAS	Autre (préciser)	Autre (préciser)
- Budget primitif									
- Compte administratif 2018							X		
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
- Compte de gestion									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
- Budget supplémentaire									

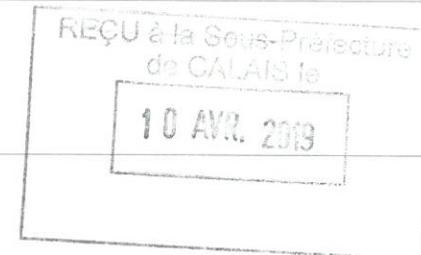
* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président



Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception



NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2018

Le Compte Administratif constitue le compte rendu de la gestion du maire, présidente du CCAS pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures cumulées de crédits en dépenses et en recettes votées par les membres du conseil d'administration, les dépenses et les recettes effectuées par l'ordonnateur et constate les résultats comptables de l'exercice écoulé.

Le Centre Communal d'Action Sociale pratique le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

1) La section de fonctionnement

Les dépenses :

Les dépenses s'élèvent à 232 047,59 € et se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	Réalizations		
		2016	2017	2018
011	Charges à caractère général	90 895,28	70 297,08	74 862,98
012	Charges de personnel	112 047,60	104 320,51	141 407,33
65	Autres charges de gestion courante	4 266,74	22 174,00	12 076,21
67	Charges exceptionnelles	1 520,00	608,70	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		208 729,62	197 400,29	228 346,52
042	Opérations d'ordre - transfert entre sections	2 649,03	2 829,05	3 701,07
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 649,03	2 829,05	3 701,07
TOTAL		211 378,65	200 229,34	232 047,59

Le Chapitre 011 enregistre les dépenses liées au fonctionnement de l'épicerie sociale (alimentation, hygiène, eau, électricité, carburant, les fournitures et petits équipements pour les ateliers, les cotisations, le colis de Noël, les sorties pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale...) ainsi que le repas « gratuit » des Aînés et la participation au transport des personnes âgées et des demandeurs d'emploi. On constate une hausse de 6,49% du fait de l'augmentation du nombre de sorties organisées par l'épicerie sociale. Cette augmentation des sorties impacte les imputations 6247 et 6251 relatives aux transports collectifs et aux voyages et déplacements.

Le Chapitre 012 concerne les frais de mise à disposition de personnel et les cotisations URSSAF pour les membres du conseil d'administration. Il représente 60,94% du total des dépenses de fonctionnement.

Le Chapitre 65 comprend les différentes bourses ainsi que la participation aux frais de groupement de commande d'électricité pour l'épicerie sociale.

En 2018 :

- 12 jeunes ont bénéficié de la bourse « permis de conduire » pour un montant de 1 650,00€
- 4 couples ont bénéficié de la bourse « accession à la propriété » pour un montant de 8 500,00€
- 3 jeunes ont bénéficié de la bourse « mobilité internationale » pour un montant de 1 900,00€.

Le Chapitre 042 concerne les opérations d'ordre : ce sont des opérations budgétaires sans flux de trésorerie. Il s'agit des écritures liées aux amortissements.

Les recettes :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 238 270,93 € et se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	Réalizations		
		2016	2017	2018
013	Atténuations de charges	5 275,62	5 841,54	5 638,01
70	Produits de services	9 997,21	7 284,92	7 170,75
74	Dotations et participations	183 213,14	182 628,71	218 575,51
77	Produits exceptionnels	12 523,86	6 549,05	1 180,70
Total des recettes réelles de fonctionnement		211 009,83	202 304,22	232 564,97
Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (002)		3 999,90	3 631,08	5 705,96
TOTAL		215 009,73	205 935,30	238 270,93

Le Chapitre 013 enregistre le stock de marchandises à l'épicerie sociale au 31/12/2018.

Le Chapitre 70 enregistre les recettes liées aux produits des régies « Epicerie Sociale » et « Cartes de Bus » ainsi qu'au reversement d'un tiers des produits des concessions cimetières perçus par la commune en 2018.

On constate une baisse des produits de la régie de recettes « Epicerie Sociale » du fait de la diminution des bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Le Chapitre 74 comprend :

- La subvention du département concernant le projet « Référent RSA »
- La subvention communale
- Les subventions ANDES et CAF

Le Chapitre 77 enregistre les cartes cadeaux données par le fournisseur AUCHAN en compensation de la remise de 5% prévue au marché et les recettes du repas de septembre.

L'Article 002 concerne l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2017.

Cela permet d'avoir un excédent de fonctionnement 2018 qui s'élève à 6 223,34€.

2) La section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à la somme de 1 068,00 € et se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération/chapitre	Libellé	CA 2018
9002	Opérations d'équipements	1 068,00€
TOTAL		1 068,00€

L'Opération 9002 concerne l'achat d'une armoire vitrée réfrigérée pour l'épicerie sociale.

Les recettes s'élèvent à la somme de 17 284,31 € et se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération/Chapitre	Libellé	CA 2018
001	Excédent reporté	13 289,40€
10	FCTVA	293,84€
040	Opérations d'ordre (amortissements des équipements)	3 701,07€
TOTAL		17 284,31€

Article 001 : concerne l'excédent d'investissement de 2017

Chapitre 10 : enregistre le fonds de compensation de la TVA pour l'exercice 2016.

Chapitre 040 : concerne les amortissements des équipements.

Cela permet d'avoir un excédent d'investissement 2018 qui s'élève à 16 216,31 €.

3) Les principaux ratios :

RATIOS	Valeurs CA 2018
Nombre d'habitants au 01/01/2018	10 856
Dépenses réelles de fonctionnement/population	21,04
Produits des impositions directes/populations	0
Recettes réelles de fonctionnement/population	21,43
Dépenses d'équipement brut/population	0,10
Encours de dette/population	0
DGF/population	0
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,93%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	98,19%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,46%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VILLE DE MARCK (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26620548300016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CALAIS MUNICIPALE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CCAS DE MARCK EN CALAISIS (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	34
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	51
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	56
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	57
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	59
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
A4 - Etat des provisions	61
A5 - Etalement des provisions	62
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	63
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	64
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	65
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	66
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	67
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	68
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	69
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	70
A8 - Etat des charges transférées	71
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	72
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	73
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	74
A10.3 - Opérations liées aux cessions	75
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	76
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	77
A11 - Etat des travaux en régie	78
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	80

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	81
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	82
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	83
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	84
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	85
B1.6 - Etat des engagements reçus	86
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	87
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	88

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	89
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	90
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	91
C1.2 - Actions de formation des élus	93
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	94
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	95
C3.2 - Liste des établissements publics créés	96
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	97
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	98
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	99
C3.6 - Identification des flux croisés	101
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	102
D2 - Arrêté et signatures	103

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CODE INSEE	VILLE DE MARCK CCAS DE MARCK EN CALAISIS	CA 2018
------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10856
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	55
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières - ratios -(2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	21,04	
2	Produit des impositions directes/population	0,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	21,43	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,10	
5	Encours de dette/population	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,93%	
8	Coefficient de mobilisation de potentiel fiscal	0	
9	Dépenses réelles de fonct, remb,dette en capital/recettes réelles de fonct	98,19%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,46%	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartitions de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2, et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	232 047,59	G	232 564,97
	Section d'investissement	B	1 068,00	H	3 994,91

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	5 705,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	13 289,40 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	233 115,59	= G+H+I+J	255 555,24
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	232 047,59	= G+I+K	238 270,93
	Section d'investissement	= B+D+F	1 068,00	= H+J+L	17 284,31
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	233 115,59	= G+H+I+J+K+L	255 555,24

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immo.				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	97 092,00	69 567,26	5 295,72	0,00	22 229,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	148 300,00	270,00	141 137,33	0,00	6 892,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 800,00	12 076,21	0,00	0,00	18 723,79
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		276 192,00	81 913,47	146 433,05	0,00	47 845,48
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	4 011,96				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		280 203,96	81 913,47	146 433,05	0,00	51 857,44
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 702,00	3 701,07			0,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 702,00	3 701,07			0,93
TOTAL		283 905,96	85 614,54	146 433,05	0,00	51 858,37
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 638,01	0,00	0,00	-638,01
70	Produits services, domaine et ventes div	8 700,00	7 170,75	0,00	0,00	1 529,25
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	263 000,00	218 575,51	0,00	0,00	44 424,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		276 700,00	231 384,27	0,00	0,00	45 315,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	1 180,70	0,00	0,00	319,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		278 200,00	232 564,97	0,00	0,00	45 635,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		278 200,00	232 564,97	0,00	0,00	45 635,03
Pour information		(3) 5 705,96				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	17 285,40	1 068,00	0,00	16 217,40
	Total des dépenses d'équipement	17 285,40	1 068,00	0,00	16 217,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 785,40	1 068,00	0,00	17 717,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	18 785,40	1 068,00	0,00	17 717,40
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	294,00	293,84	0,00	0,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 794,00	293,84	0,00	1 500,16
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 794,00	293,84	0,00	1 500,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 702,00	3 701,07		0,93

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 702,00	3 701,07		0,93
TOTAL		5 496,00	3 994,91	0,00	1 501,09
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 13 289,40			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	74 862,98		74 862,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 407,33		141 407,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 076,21		12 076,21
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 701,07	3 701,07
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		228 346,52	3 701,07	232 047,59
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 068,00		1 068,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 068,00	0,00	1 068,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 638,01		5 638,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 170,75		7 170,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	218 575,51		218 575,51
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 180,70	0,00	1 180,70
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		232 564,97	0,00	232 564,97
Pour information				5 705,96
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	293,84	0,00	293,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 701,07	3 701,07
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		293,84	3 701,07	3 994,91
Pour information				13 289,40
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	97 092,00	69 567,26	5 295,72	0,00	22 229,02
60228	Autres fournitures consommables	8 000,00	5 281,55	0,00	0,00	2 718,45
6023	Alimentation	25 000,00	25 229,75	329,43	0,00	-559,18
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	5 842,00	5 841,54	0,00	0,00	0,46
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	5 020,80	0,00	0,00	-20,80
60611	Eau et assainissement	150,00	16,38	0,00	0,00	133,62
60612	Energie - Electricité	2 800,00	1 953,94	0,00	0,00	846,06
60622	Carburants	500,00	285,01	0,00	0,00	214,99
60623	Alimentation	3 000,00	891,38	0,00	0,00	2 108,62
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	1 169,29	0,00	0,00	330,71
60631	Fournitures d'entretien	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	493,43	0,00	0,00	1 006,57
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	360,00	0,00	0,00	140,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	346,22	0,00	0,00	53,78
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	13 691,18	1 760,18	0,00	-10 951,36
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6247	Transports collectifs	11 500,00	6 525,54	2 153,00	0,00	2 821,46
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	1 147,60	1 050,00	0,00	3 802,40
6257	Réceptions	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	750,00	564,91	3,11	0,00	181,98
627	Services bancaires et assimilés	0,00	40,00	0,00	0,00	-40,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	708,74	0,00	0,00	91,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	148 300,00	270,00	141 137,33	0,00	6 892,67
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	148 000,00	0,00	141 137,33	0,00	6 862,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300,00	270,00	0,00	0,00	30,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 800,00	12 076,21	0,00	0,00	18 723,79
6561	Secours d'urgence	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	30 000,00	12 050,00	0,00	0,00	17 950,00
658	Charges diverses de gestion courante	300,00	26,21	0,00	0,00	273,79
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		276 192,00	81 913,47	146 433,05	0,00	47 845,48
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 011,96				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		280 203,96	81 913,47	146 433,05	0,00	51 857,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 702,00	3 701,07			0,93
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	3 702,00	3 701,07			0,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 702,00	3 701,07			0,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 702,00	3 701,07			0,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		283 905,96	85 614,54	146 433,05	0,00	51 858,37
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 638,01	0,00	0,00	-638,01
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	5 000,00	5 638,01	0,00	0,00	-638,01
70	Produits services, domaine et ventes div	8 700,00	7 170,75	0,00	0,00	1 529,25
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	1 606,67	0,00	0,00	393,33
706	Prestations de services	700,00	633,00	0,00	0,00	67,00
7088	Autres produits d'activités annexes	6 000,00	4 931,08	0,00	0,00	1 068,92
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	263 000,00	218 575,51	0,00	0,00	44 424,49
7473	Participat° Départements	37 000,00	9 527,00	0,00	0,00	27 473,00
7474	Participat° Communes	200 000,00	183 137,33	0,00	0,00	16 862,67
7478	Participat° Autres organismes	26 000,00	25 911,18	0,00	0,00	88,82
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		276 700,00	231 384,27	0,00	0,00	45 315,73
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	1 180,70	0,00	0,00	319,30
7713	Libéralités reçues	1 500,00	1 180,70	0,00	0,00	319,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		278 200,00	232 564,97	0,00	0,00	45 635,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		278 200,00	232 564,97	0,00	0,00	45 635,03
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 705,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
9002	Opération d'équipement n° 9002 (2)	17 285,40	1 068,00	0,00	16 217,40
Total des dépenses d'équipement		17 285,40	1 068,00	0,00	16 217,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 785,40	1 068,00	0,00	17 717,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 785,40	1 068,00	0,00	17 717,40
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	294,00	293,84	0,00	0,16
10222	FCTVA	294,00	293,84	0,00	0,16
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 794,00	293,84	0,00	1 500,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 794,00	293,84	0,00	1 500,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 702,00	3 701,07		0,93
28182	Matériel de transport	780,00	780,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 081,00	1 080,99		0,01
28184	Mobilier	604,00	604,03		-0,03
28188	Autres immo. corporelles	1 237,00	1 236,05		0,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 702,00	3 701,07		0,93
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 702,00	3 701,07		0,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 496,00	3 994,91	0,00	1 501,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		13 289,40			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9002 (1)
LIBELLE : OPERATION EQUIPEMENT NON INDIVIDUELLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		17 285,40	A	1 068,00	0,00	16 217,40	B	37 777,38
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00		1 405,30
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00		1 405,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	16 285,40		1 068,00	0,00	15 217,40		36 372,08
2181	Installat° générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00		7 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00		0,00	0,00	5 500,00		13 214,15
2184	Mobilier	5 785,40		0,00	0,00	5 785,40		10 720,62
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00		1 068,00	0,00	3 932,00		4 637,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 068,00	D - B	-37 777,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES :
 Pour : 13
 Contre :
 Abstentions :

(avec 1 pouvoir et ainsi que Madame la Présidente me prenne part au vote)

Date de convocation : 27/03/19

Présenté par (1) LE PRESIDENT.
 A Marck, le 03/04/2019
 LE PRESIDENT



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
 A MARCK, le 03/04/19
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 10/04/19 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL D ADMINISTRATION.

A Marck, le 03/04/19



